

**Zeitschrift:** Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels  
**Band:** 5 (1896)  
**Heft:** 43

## Titelseiten

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 13.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Erscheint  
• • Samstags

**Abonnement:**

Für die Schweiz:  
12 Monate Fr. 5.—  
6 Monate „ 3.—  
3 Monate „ 2.—

Für das Ausland:  
12 Monate Fr. 7.50  
6 Monate „ 4.50  
3 Monate „ 3.—  
Vereinsmitglieder erhalten das Blatt gratis.

**Inserate:**

20 Cts. per 1 spatige Petitzeile od. deren Raum. Bei Wiederholungen entsprechenden Rabatt. Vereinsmitglieder bezahlen die Hälfte.

Paraissant  
• • le Samedi

**Abonnements:**

Pour la Suisse:  
12 mois Fr. 5.—  
6 mois „ 3.—  
3 mois „ 2.—

Pour l'Étranger:  
12 mois Fr. 7.50  
6 mois „ 4.50  
3 mois „ 3.—

Les Sociétaires reçoivent l'organe gratuitement.

**Annonces:**

20 Cts. pour la petite ligne ou son espace. Rabais en cas de répétition de la même annonce. Les Sociétaires payent moitié prix.



Organ und Eigentum des  
**Schweizer Hotelier-Vereins**

5. Jahrgang | 5<sup>me</sup> Année

Organe et Propriété de la  
**Société Suisse des Hôteliers**

Redaktion und Expedition: Sternengasse No. 21, Basel. \* TÉLÉPHONE 2406. \* Rédaction et Administration: Rue des Etoiles No 21, Bâle.

**Schweizer Hotelier-Verein.**

Die Tit. Mitglieder werden hiermit zur  
**ordentl. Generalversammlung**

auf **Donnerstag, den 5. November c., nachmittags 2 Uhr**, in den obern Saal des **Aufnahmegebäudes im Bahnhofe Olten** höflichst eingeladen,

Die zu behandelnden Traktanden sind folgende:

1. Geschäftsbericht und Jahresrechnung.
2. Budget pro 1896/97.
3. Wahl der Rechnungsrevisoren.
4. Bericht über die Thätigkeit des Offiz. Centralbureaus, Plazierungswesen, Reklamebuch etc.
5. Bericht über die fachliche Fortbildungsschule.
6. Bericht über die Genfer Ausstellung.
7. Regelung des Lehrlingswesens der Köche.
8. Weltausstellung in Paris im Jahre 1900.
9. Anträge betr. einheitliche Rechnungsstellung gegenüber reisenden Kollegen (vide „Hotel-Revue“ Nr. 38).
10. Begehren von Tessiner Kollegen um Bildung einer eigenen Sektion.
11. Wahl des Ortes der nächsten Generalversammlung.
12. Persönliche Anregungen.

Das übliche gemeinschaftliche Mittagessen findet diesmal vor den Verhandlungen und zwar um 12<sup>1/2</sup> Uhr statt. Preis per Couvert ohne Wein 4 Fr.

In Erwartung einer zahlreichen Beteiligung zeichnet mit kollegialischem Grusse

Luzern, den 20. Oktober 1896

Hochachtungsvoll

Für den Vorstand des Schweizer Hotelier-Vereins:

Der Präsident:

**J. Döpfner.**

**Société Suisse des Hôteliers.**

Messieurs les sociétaires sont convoqués à

**l'Assemblée générale ordinaire**

qui se réunira le **Judi 5 Novembre prochain, à 2 heures de l'après-midi**, à la **gare d'Olten**, salle du 1<sup>er</sup> étage.

L'ordre du jour est le suivant:

1. Rapport de gestion et comptes annuels.
2. Budget de 1896/97.
3. Election des commissaires-vérificateurs.
4. Rapport sur l'activité du Bureau central officiel, placements, livre de réclame, etc.
5. Rapport sur l'Ecole professionnelle.
6. Rapport sur l'Exposition nationale de Genève.
7. Réglementation des apprentissages de cuisiniers.
8. Exposition universelle de Paris en 1900.
9. Propositions concernant la marche uniforme à suivre quant aux notes à présenter aux collègues en voyage (voir „Hôtel-Revue“ No. 39).
10. Demande de divers collègues tessinois tendant à la création d'une section spéciale.
11. Désignation du lieu de la prochaine assemblée générale.
12. Propositions individuelles.

Le dîner en commun (à 4 frs. par couvert sans vin) aura lieu cette fois avant l'assemblée générale, c'est-à-dire à midi et demi.

Dans l'espoir d'une participation nombreuse, nous vous adressons nos salutations les plus cordiales.

Lucerne, le 20 Octobre 1896.

Pour le Comité de la Société Suisse des Hôteliers:

Le Président:

**J. Döpfner.**

**Conseils aux malades et aux bien portants, qui se rendent dans les stations hivernales de la Riviera.**

Par le **Dr. Heussmann.**

Le titre ci-dessus orne un opuscule paru tout récemment et dont nous avons mis en doute l'existence (voir l'entre-filets du N° 37, rubrique „Briefkasten“), parce que, malgré d'actives perquisitions, il nous avait été impossible d'en dénicher un exemplaire, encore que l'édition de cette année soit qualifiée de troisième déjà. M. Heussmann nous a, un peu tard il est vrai, tirés d'embarras en nous adressant un exemplaire de son ouvrage avec prière de nous donner la peine de le lire et de faire connaître notre avis, convaincu qu'il était que cette lecture nous fournirait l'occasion de rapporter l'opinion énoncée dans ledit entre-filets. Les considérations qui suivent montreront à nos lecteurs en quelle mesure nous avons profité de l'occasion.

Nous avons lu d'un bout à l'autre les „Conseils“ de M. le Dr. Heussmann, un petit livre broché de 166 pages au prix d'un franc, et si l'auteur a parlé de „peine à se donner“, ainsi qu'il est dit plus haut, c'est qu'il éprouvait à coup sûr un pressentiment: en effet, s'il n'y allait de l'intérêt des nombreux hôteliers qui ont „coopéré“ à cet ouvrage, nous nous serions arrêtés à la 10<sup>e</sup> page et aurions mis de côté

le reste à titre de précieux soporifique pour les nuits d'insomnie.

Donc, uniquement dans l'intérêt des hôteliers, nous avons cru devoir dévorer d'un trait cet ouvrage et aujourd'hui nous osons affirmer que parmi tous ceux qui ont participé au succès de cette entreprise „littéraire“, pas un n'a pris et ne prendra la peine d'en examiner le contenu. Mais nous avons dû le faire d'autant que l'auteur, pourvu d'une jolie collection de bonnes recommandations d'hôteliers, se trouve dans l'agréable situation de pouvoir s'introduire auprès de nouveaux clients. Nous avons été stupéfaits de voir dans ce livre les noms de coryphées de l'industrie hôtelière et ce non pas isolés, mais par douzaines. Nous avons pensé qu'il s'agissait indubitablement d'une entreprise de publicité destinée à faire époque et de nature à rendre „Baedeker“ superflu. Dans ces conditions, nos lecteurs comprendront que nous examinâmes cette oeuvre d'une manière plus approfondie que ce n'est généralement le cas pour des livres de ce genre; peut-être même nous en seront-ils reconnaissants.

L'auteur, M. le Dr. Heussmann, se disant médecin particulier d'une comtesse russe valétudinaire, nous décrit un voyage de la Suisse par le Saint-Gothard vers la Riviera et retour par la même voie et se donne pour tâche d'intercaler dans ses descriptions, sous forme de causerie, des recommandations d'hôtels

et de magasins de toutes les localités traversées. Ce genre de réclame n'est pas neuf; on le retrouve dans les feuilletons de journaux, nouvelles, récits de voyages, dans les romans même, avec cette différence toutefois que cette réclame embrasse une contrée déterminée, tel ou tel hôtel où l'auteur a placé un épisode particulièrement intéressant de sa nouvelle ou description. Dans ce cas la publicité est généralement gratuite et le texte ne porte pas le cachet de la réclame. Dans le livre de M. Heussmann c'est l'inverse qui a lieu. Celui-ci se place, à dessein c'est vrai, dans la pénible situation de larder ses descriptions relativement brèves de quelques centaines de recommandations (en moyenne deux par page), car les maisons en question ont toutes acquis le droit d'être recommandées. Dans la description de localités, où il s'agit de caser une douzaine de recommandations, l'auteur sait, il est vrai, se tirer d'affaire avec une dextérité remarquable, mais dans la règle ces coups de tam-tam se suivent trop rapidement. On voit le fil blanc et cela indispose. Ce n'est certes pas une bagatelle que d'intercaler dans un récit de voyage, sans pour cela devenir fastidieux, la mention de 200 hôtels (dont environ la moitié suisses, entre Bâle et Lugano), 30 pharmacies, 12 restaurants, de nombreux libraires, dentistes, coiffeurs, opticiens, négociants en vins, brasseries, confiseries, marchands de thé et d'eaux minérales, modistes, couturières, magasins de confections